



Commune de Goesdorf

Vacance de poste

L'administration communale de Goesdorf se propose d'engager pour les besoins de son service technique :

Un pépiniériste-paysagiste (m/f) **(degré d'occupation : 40 heures/semaine) (référence : 2021-11)**

sous le régime du salarié à tâche manuelle, moyennant un contrat de travail à **durée indéterminée (CDI)** établi sur base de la carrière E du régime réglant la rémunération les droits et les devoirs des ouvriers (salariés à tâche manuelle) de la commune de Goesdorf.

Seront admis à concourir les candidats (m/f) qui :

- ont au moins acquis l'âge de 18 ans ;
- peuvent se prévaloir d'une connaissance adéquate de la langue luxembourgeoise, allemande et française ;
- sont ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- jouissent des droits civils et politiques ;
- sont en possession d'un diplôme CATP/DAP dans la branche du pépiniériste-paysagiste, soit un certificat étranger reconnu équivalent par le ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ;
- sont détenteur du permis de conduire de la catégorie B (tout autre permis de conduire peut constituer un avantage).

Les candidats sont invités à adresser leur demande pour **le 14 janvier 2022 au plus tard** au Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Goesdorf, 1, Op der Driicht, à L-9653 Goesdorf.

Les demandes doivent obligatoirement mentionner la référence du poste et être accompagnées des pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- une notice biographique (CV) avec photo récente, certifiée sincère et mentionnant de façon détaillée la formation scolaire et l'expérience professionnelle acquise antérieurement ;
- un extrait récent de l'acte de naissance ;
- un extrait récent du casier judiciaire (bulletin n°3) ;
- une copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- une copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale (matricule nationale) ;
- une copie du diplôme et/ou certificat d'études ;
- une copie du permis de conduire.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus au numéro 83 92 70.

Le Collège des bourgmestre et échevins,

Jean-Paul MATHAY
Bourgmestre

Claude GILSON
Échevin

Marc KEILEN
Échevin